Alba Audit
Groupe ATHOS CONSEIL
AUDIT LEGAL & CONTRACTUEL

AB STRUCTURES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 27 000 euros
RCS MONTAUBAN 839 326 410

Siège social :

170 Rue Philippe Noiret
82000 – MONTAUBAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « AB STRUCTURES », SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Société de Commissaires aux Comptes,
membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

140, avenue d'Allemagne
82 000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 91 93 95
alba-audit@athos-conseil.fr

S.A.R.L au capital de 5 625 € - RCS Montauban 452 014 269
APE 6920 Z - FR 854 520 142 69 - SIRET 452 014 269 00032

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société « AB STRUCTURES », Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision de l'associé unique en date du 29 avril 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2023 présentent un total bilan qui s'élève à 65 194 euros dont des capitaux propres d'un montant de 53 402 euros (dont le capital est de 27 000 euros). Le résultat net au 31 décembre 2023 s'élève à 16 838 euros.

La continuité d'exploitation de la société est assurée dans la mesure où :

- au 31 décembre 2023, le passif exigible est inférieur à l'actif disponible sur le moyen terme ;
- la trésorerie nette est positive au 31 décembre 2023.

AC

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celle utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres à ce jour est au moins égal au montant du capital social.

Fait à MONTAUBAN,
Le 07 mai 2024

Commissaire aux Comptes
et à la transformation

ALBA AUDIT

Aurélien GROSSIAS

